



PV 431 DU JEUDI 25 AVRIL 2019

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 avril 2019

Présents :

Président : Laurent CHABAUD

Membres : Amadeu DO REGO, Olivier LANDY, Michel GREGEOIS, Karim BOUGATEF et Gérard GRANJON

CTDA : Jean Claude LEFRANC

Excusés :

Membres : Mohamed AROUS, Jean Luc COMACLE, Moussa TALL, Roger ANDRE, Bilal LAIMENE, Nicolas TRAN, Christophe BOULON, Guillaume CIMIER, Corentin BREURE, Thierry BOLZE, Sami CHAOUCH et Lucien CHARBONNEL.

➡ PREAMBULE

Carnet Noir :

C'est avec tristesse que la Commission a appris la perte soudaine d'un membre de la famille de Luc ROUX (membre de la CRA à la LAURAFoot). En cette douloureuse circonstance, nous lui adressons ainsi qu'à sa famille nos plus sincères condoléances.

➡ RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

ALLAM Khalid : Dossier transmis à M. CHAOUCH

DREVON Bastien : Attente certificat de reprise.

JACQUOT Marjorie : Justificatifs transmis à M. CHAOUCH

MURTEZAN Imer : Dossier transmis à M. CHAOUCH

OUATAH Nassim : Dossier transmis à M. CHAOUCH

ROUX Flavien : Demande traitée par M. CHABAUD

Courriers des clubs et autres:

FC BORDS DE SAÔNE : Demande transmise à M. GRANJON

FUTSAL CROIX ROUSSE : Demande transmise à M. BOLZE

FC REINEINS VAUXONNE : Demande transmise à M. BOULON

➡ DECISIONS

Réserve technique no 5 : Rencontre n°20456727 entre AS RHODANIENNE 1 et CHAMBOST ALLIERES ST 1; SENIORS D2 poule D, disputée le 10/03/2019.

Décisions :

Par ces motifs, la commission juge la réserve sur la forme irrecevable.

CONFIRME LE RESULTAT ACQUIS SUR LE TERRAIN,

impute les frais de dossier au club plaignant (CHAMBOST ALLIERES ST 1),

transmet > la copie du dossier à la Commission Sportive pour HOMOLOGATION du résultat,

> La copie du dossier aux responsables de la Commission de l'arbitrage pour éventuelles suites à donner auprès de l'arbitre de la rencontre.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel selon les dispositions prévues à l'article 13 des Règlements Généraux du District de Lyon et du Rhône de Football (Titre II « Règlements sportifs »)

Pour la Commission de l'Arbitrage

Laurent CHABAUD – Président



PV 431 DU JEUDI 25 AVRIL 2019

Levée de sanction :

NOM	PRENOM	CAT	RENCONTRE	CAT	DATE	MOTIF	RETRAIT MATCH	RETRAIT PTS (D)
MACHANI	MOUSSA	D4	MENIVAL/PT DU JOUR	VETERANS	22/03/2019	ABSENCE	15 JOURS	10

 **CONVOCATIONS****CONVOCATION ARBITRE N°21 :**

MUSTAPHA Anouar: Vous êtes convoqué devant les membres de la Commission de l'Arbitrage, le lundi 6 mai 2019 à 19h15 au siège du DLR.

CONVOCATION ARBITRE N°22 :

ATMANI Badis: Vous êtes convoqué devant les membres de la Commission de l'Arbitrage, le lundi 6 mai 2019 à 19h15 au siège du DLR.

 **LES DATES A NE PAS MANQUER****JEUDI 25 AVRIL 2019 :**

4eme session initiale - Séance 8 de la formation initiale – Siège DLR. Présence des membres de la CDA impérative.

LUNDI 29 AVRIL 2019 :

Réunion plénière CDA – Siège DLR – 20H00 : Présence impérative des membres et présence souhaitée des partenaires.

VENDREDI 3 MAI 2019 :

Réunion d'information et de présentation concernant la Fête départementale du Foot féminin (19 mai à ST PRIEST) – Siège DLR – à partir de 18H30 : Convocation par mail réalisée par M. LEFRANC

 **INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE**

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Newsletter #7

Coup de sifflet reconnaissant à Mario

Tombola UNAF-EVIAN 2019

N'oubliez pas de ramener ou de renvoyer au District les talons des billets ainsi que l'argent des billets vendus. D'autres carnets à vendre sont toujours disponibles pour ceux qui le souhaitent.

MERCI dans tous les cas de votre aide précieuse.

Adhésion UNAF 2018-2019 :

Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois.

C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale.

46 € pour un adulte, 33€ pour un jeune, 25€ nouvel arbitre, jeune ou adulte, après le 15/01/2019.

Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports. Alors n'hésitez pas à les contacter.